



**GUIDE DE
LA METHODE DE COMPOSITION
DE CULTURE GENERALE**

Edition 2013

SOMMAIRE

- 1 - Avant-propos
- 2 - Méthode de composition
- 3 - Pourquoi une méthode ?
- 4 - Premier acte : comprendre le sujet
- 5 - Exemples
- 6 - Deuxième acte : étude du sujet
- 7 - Troisième acte : le plan
- 8 - Quatrième acte : rédiger la réponse
- 9 - Formatage type du devoir
- 10 - La maîtrise du temps
- 11 - Quelques conseils utiles
- 12 - Du bon usage des « petits mots » de coordination.

Avant-propos :

Ce guide de présentation de la méthode de composition d'un devoir de culture générale est destiné aux candidats au concours d'admission à l'EEML

Il n'est pas un guide miracle mais une aide technique à l'usage de ceux qui, par leur culture et leur travail, voudront :

- **Comprendre** une question posée
- **Faire comprendre** leur réponse à cette question
- **Pour convaincre.**

Méthode de composition de culture générale :

La méthode de composition de culture générale s'applique à un problème posé (une question) pour lequel il faut apporter une réponse précise (idée maîtresse IM et sa démonstration Plan).

Le schéma logique est le suivant :

- 1 - **Analyse** du problème posé
- 2 - **Choix** d'une solution
- 3 - **Rédaction** de la réponse

Il faudra exprimer la réponse par écrit, simplement et avec clarté pour être compris sans ambiguïté possible.

Résolution d'un sujet de culture générale avec la méthode de composition
Question posée
Analyse de la question dans tous ses aspects Objet, limites, contraintes, domaines, point des idées et des faits sur le sujet
Choix de l'idée maîtresse
Choix d'un plan Démonstration
Rédaction du devoir

Pourquoi une méthode ?

Le passage d'un examen ou d'un concours signifie généralement la volonté d'accéder à des responsabilités plus grandes. Elles supposent, pour son détenteur, d'être confronté à des problèmes face auxquels il faudra prendre position, formuler des avis ou prendre des décisions. Pour qu'elles soient constructives, c'est à dire pertinentes, elles devront être, au préalable, mûrement réfléchies et limpides dans leur expression orale ou écrite.

C'est la méthode qu'il est nécessaire de posséder, d'appliquer comme par réflexe, pour développer rapidement et aisément une procédure intellectuelle conduisant à formuler une réponse claire, précise, complète et argumentée.

La méthode est donc « **un outil de raisonnement pour arriver à une expression juste** ».

Comment ?

Il s'agit de démontrer la justesse d'une prise de position énoncée dès l'introduction de l'exposé. C'est l'expression personnelle d'une réponse appropriée à la question. Elle s'articule dans une suite logique de démarches intellectuelles en deux (2) grandes phases :

1 - **Analyse** du sujet pour *comprendre* la question posée, dans tous ses aspects.

- premier acte : Bien comprendre le sujet.
- deuxième acte : Étudier le sujet.

2 - **Choix - Synthèse** s'attachant à la réponse qui vise à *faire comprendre* au lecteur le bien fondé de la réponse par une démonstration.

- troisième acte : Élaborer la réponse
- quatrième acte : Rédiger la réponse

L'ANALYSE

La phase d'analyse débute dès que le sujet est placé sous vos yeux. Elle prend fin lorsque vous avez fait le tour de ce sujet, c'est à dire :

- lorsque vous avez parfaitement compris le sens et défini le contour précis.

- lorsque vous avez dans les limites exactes de ce contenu, rassemblé et classé tous les éléments d'information ayant trait au sujet.

Premier acte : Comprendre le sujet

Le but de ce premier acte est essentiellement de se mettre en bonne condition pour entreprendre ultérieurement la recherche et l'élaboration d'une réponse personnelle à la question posée et donc de comprendre exactement la question posée par un examen objectif du libellé. Cet acte est primordial car il oriente définitivement la composition : toute erreur ou omission, à ce stade, se répercute en s'amplifiant au cours des actes suivants.

Le sujet vous est imposé. Y répondre avec précision est une obligation ardente. Bien qu'elle soit une œuvre personnelle, la composition est totalement dépendante de cette obligation.

La finalité du premier acte est donc la compréhension exacte, complète, concrète de ce qu'a voulu l'auteur du sujet en rédigeant sa question. Le travail correspondant va donc consister en un examen systématique et objectif du libellé pour répondre de façon exhaustive à la question

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cet examen se fait en trois temps.

Examen de la structure du libellé

Il consiste à distinguer :

- le TITRE qui sert, s'il y en a un, à situer le thème général du sujet.

- le CHAPEAU qui sert, s'il y en a un, à mettre en valeur la question et à apporter des précisions ou des indications complémentaires.

- l'action demandée, généralement exprimée par un verbe à l'impératif ou au futur.

- l'objet de cette action, exprimé en terme principal et termes déterminatifs.

- les limites de cette action, définies en termes de temps, d'espace, de matières à couvrir, et les autres CONTRAINTES imposées à votre plan, à votre étude.

Réflexion sur le sens des termes du libellé

Il s'agit de préciser le sens que l'on donne aux mots et aux groupes de mots employés par l'auteur du sujet : ce travail est à faire par écrit afin de pouvoir s'y référer ensuite, notamment lors du début du deuxième acte pour la recherche initiale des informations. Ce travail est important car il peut faciliter ultérieurement l'étude du sujet. Au cours de la préparation, l'aide du dictionnaire est conseillé.

Cadrer la question posée

Pour affiner la compréhension du libellé il faut noter rapidement quelques indications complémentaires qui concernent :

- Le cadre général dans lequel se situe la question posée, par exemple les relations internationales, le commandement, le pouvoir de la presse, etc.;
- La discipline intéressée, par exemple la politique d'un pays, les relations humaines, l'économie, etc. ;
- Le niveau auquel il convient de vous placer : qui suis-je ? (homme politique, spécialiste, ...)

Une fois toutes les opérations du premier acte effectuées, il faut écrire avec précision, mais en termes simples, ce qu'il est demandé de faire :

Il s'agit de ... (action, objet, limites).

Ce libellé personnel est la consigne que vous vous donnez. Gardez-le sous les yeux sur votre brouillon. Il sera un des principaux garde-fous qui empêchera de dévier du sujet et d'être éliminé.

Le temps consacré au premier acte dans l'épreuve de composition (15 à 25 mn), peut sembler très long et processionnel. On ne saurait en aucun cas en faire l'économie. Il doit être poursuivi tant que le sujet n'est pas parfaitement compris sous toutes ses acceptions. C'est ce premier acte qui va commander tout ce qui sera entrepris par la suite.

Application pour le premier acte

Sujet proposé :

Les nations continuent comme par le passé à avoir des intérêts souvent divergents ; mais en même temps, de nombreux facteurs tendent à resserrer les liens entre les peuples et à créer entre les états des situations d'interdépendance.

Dans ces conditions, comment peut-on comprendre, aujourd'hui, le concept d'indépendance nationale ?

Cadre général

La société internationale à l'heure actuelle : le problème général, dont la question posée constitue un aspect particulier, est la définition des normes des rapports inter étatiques, compte tenu des différentes évolutions qui caractérisent le monde moderne.

Discipline intéressée :

La politique générale et, plus particulièrement, la politique étrangère.

Niveau auquel il convient de se placer :

Celui d'un homme cultivé qui s'intéresse aux problèmes de son temps.

Conclusion du premier acte :

Quelle est la question posée ?

Compte tenu des caractéristiques de la société internationale actuelle et, en particulier, du maintien de la divergence dans les intérêts alors que les liens entre peuples et entre états tendent à se resserrer, je dois dire comment, pour un gouvernement, peut se définir, aujourd'hui, le concept d'indépendance nationale.

Deuxième acte : étude du sujet.

L'étude du sujet a pour objet de rassembler toute la matière concernant le sujet pour esquisser la future réponse. C'est la phase de remue-méninges au cours de laquelle le candidat puise les informations dans son fonds personnel : sa culture.

Dans un premier temps, il faut définir le cadre de collecte des informations en choisissant :

- deux ou trois axes de recherche sur le sujet
- puis les différents domaines d'étude qui s'y rattachent.

Remarques : si la conclusion du premier acte, ou du libellé du sujet, ne fournit pas ou ne suggère pas de rubriques de recherche, il faut les choisir soi-même. Dans ce cas, on peut s'inspirer :

- du sens des principaux termes (ce qu'ils signifient, ce qu'ils recouvrent, ce qu'ils veulent dire dans leur usage courant).
- de l'analogie des principaux termes (ce à quoi ils ressemblent, ce à quoi ils font penser)
- de l'implication des principaux termes (ce qu'ils supposent, entraînent)

Dans un deuxième temps, il faut rassembler les éléments d'information

- les idées
- les faits
- les exemples puisés dans l'actualité, l'histoire, la littérature, le cinéma, ...etc.

L'information réunie doit être suffisamment complète pour réduire la marge d'incertitude de la réponse future. Elle doit être réduite aux stricts besoins du sujet, c'est à dire limitée aux éléments utilisables. Elle doit posséder trois qualités :

- correspondre aux différents aspects de la question.
- être exacte
- être essentielle

Ensuite ces données doivent être classées pour faciliter leur exploitation ultérieure.

Dans un troisième temps, exploiter, choisir et faire la synthèse des données ainsi recueillies pour les ordonner, en dégager les idées forces et arrêter les termes de la réponse : CHOIX-SYNTHESE

Ce troisième temps comporte deux étapes importantes

- Elaborer des conclusions partielles qui correspondent aux différentes rubriques du cadre de recherche d'informations
- A partir de ces conclusions, élaborer la conclusion générale de l'étude qui correspond à l'idée maîtresse (IM). C'est la *réponse personnelle du candidat à la question posée.*

Au moment d'arrêter définitivement la réponse à laquelle nous conduit l'étude, il faut la confronter avec la forme générale de la réponse rédigée en conclusion du 1^o acte de l'étude « Il s'agit de... ».

Cette confrontation est indispensable pour vérifier qu'aucune déviation par rapport au sujet ne s'est produite en cours d'étude, en particulier au moment de la synthèse.

Troisième acte : le plan :

C'est la démonstration du bien fondé de la réponse à la question posée. Elle doit être convaincante et suivre un cheminement rigoureux. Elle devra donc posséder trois qualités essentielles.

- unité
- équilibre
- clarté

Le plan est bâti à partir de la réponse du rédacteur : son idée maîtresse. Elle recouvre et englobe toutes les idées principales qui répondent aux différentes facettes du sujet.

Comment établir le plan ?

Le plan n'est pas un résumé, mais un raisonnement qui doit démontrer que l'idée maîtresse est exacte. Il est l'enchaînement logique, résumé, des arguments essentiels utilisés pour la démonstration.

Première opération : Bâtir l'ossature générale du plan

Elle est l'enchaînement logique de la démonstration. Elle est faite des arguments essentiels ou idées directrices (2 ou 3 ID pour un devoir). Une idée directrice constitue une partie du devoir. Les idées directrices doivent s'enchaîner logiquement pour assurer l'unité de l'exposé. Un des arguments retenus, le plus percutant, sera l'argument majeur qui sera alors le cœur de la démonstration. Il sera le plus souvent le dernier présenté (dernière partie ou ID3). L'équilibre du devoir sera assuré par un juste dosage du volume de chaque partie.

Le fil directeur de l'ossature du plan peut être une démonstration par convergence :

« Mon idée maîtresse est exacte parce que...

- dans tel domaine elle est exacte
- dans tel domaine elle est exacte
- et surtout dans tel domaine elle est exacte

donc mon idée maîtresse est bien exacte... »

ou une démonstration plus nuancée :

« Mon idée maîtresse est exacte parce que

- certes dans tel domaine il y a telles restrictions
- cependant dans tel domaine, elle est exacte parce que
- et surtout dans tel domaine, elle est exacte parce que
- donc mon idée maîtresse est exacte parce que... ».

Deuxième opération : organiser la démonstration de chacune des idées directrices

Chaque idée directrice est à son tour construite suivant un schéma logique. Les idées secondaires (2 à 3 par idée directrice) sont obligatoirement étayées par des faits et des exemples.

« mon idée directrice(ID) est exacte parce que...

- IS1 : dans tel domaine elle est exacte...voici le fait ou l'exemple qui le confirme

- IS2 : dans tel domaine elle est exacte...voici le fait ou l'exemple qui le confirme

- IS3 : dans tel domaine elle est exacte...voici le fait ou l'exemple qui le confirme

donc mon idée directrice est exacte... »

Le volume des idées secondaires (ou sous parties) doit être globalement identique pour respecter un certain équilibre dans la partie et la démonstration.

La règle majeure à avoir toujours à l'esprit est que tous les arguments doivent concourir à la démonstration de la réponse. Il ne doit pas exister de partie ou sous partie qui s'écarte de ce leitmotiv.

Quatrième acte : rédiger la réponse

La rédaction est l'aboutissement de la composition. Elle est le résultat final, visible, sur lequel se portera le jugement du lecteur. Elle est destinée à faire comprendre la réponse et à en faire accepter le bien fondé. Elle est le plus souvent soumise à la contrainte du temps. En conséquence, seules l'introduction et la conclusion devront être rédigées à partir d'un brouillon ; le développement sera rédigé directement au propre.

Clarté et force de persuasion seront constamment recherchés par le rédacteur. Pour cela, la démonstration devra être :

- ordonnée et adaptée : élimination de tout ce qui ne participe pas à la démonstration (une idée et un fait par paragraphe)

- progressive et logique : avec des transitions et des enchaînements entre les paragraphes

- simple et précise : éviter toute ambiguïté.

Comment rédiger la réponse ?

L'introduction

Le chapeau (ou préambule)

Il est important car il provoque la première réaction du lecteur et sa mise dans l'ambiance. Aussi devra-t-il chercher autant que possible à susciter l'intérêt ou accrocher l'attention. Le chapeau doit situer le cadre général du sujet (limites, sens donné à certains termes, ...) en essayant de le lier à un exemple. Celui-ci doit amener la reformulation de la question.

Exemple : « Ainsi, en regard de cet exemple est-il permis de se demander pourquoi... ».

Il ne pourra plus être présenté dans le reste du devoir : « Un exemple cité est un exemple consommé »

Le préambule doit être assez court, simple et direct.

Reformulation de la question posée

Tous les termes de la question initiale sont repris dans une formulation choisie par le rédacteur. Le sens de la question ne doit pas être déformé.

L'idée maîtresse (la thèse qui va être défendue)

La réponse à la question est exprimée nettement, en une ou deux phrases, dans un style simple. Sa lecture doit être aisée. Pour simplifier, on peut dire que la réponse sera compréhensible lorsqu'elle pourra être comprise par « monsieur tout le monde ». Il n'y a pas d'exemple dans une idée maîtresse.

L'annonce du plan

Elle va permettre au lecteur de connaître d'emblée la trame de la démonstration. Les grands arguments retenus sont présentés sans développement.

Dans un souci de clarté dans la présentation de l'introduction, la reformulation de la question, l'idée maîtresse et le plan sont chacun espacés d'une ligne.

En résumé, l'introduction devra :

- Intéresser le lecteur
- Répondre à la question
- Démontrer succinctement la validité de la réponse

Le tout doit tenir sur une seule page.

Le développement

Deux ou trois parties avec pour chacune,

- une idée directrice

C'est un des arguments présentés dans l'annonce du plan qui est développé en une ou deux phrases, sans faire apparaître d'exemple. Les idées secondaires y sont sommairement esquissées.

- deux ou trois idées secondaires (ou sous parties) avec chacun un fait et/ou un exemple.

Les idées secondaires étayent la pertinence de l'argument retenu comme idée directrice. Elles sont nécessairement validées par un ou plusieurs faits ou exemples précis vérifiables. Cependant, ils ne doivent pas alourdir la démonstration mais au contraire la consolider.

- une conclusion partielle

Il s'agit de résumer très brièvement ce qui vient d'être dit, en reprenant les grandes lignes de l'idée directrice qui vient d'être démontrée (une à deux phrases au maximum). « Voilà ce que je viens de dire. »

- une transition

Elle assure le lien entre deux parties et contribue à l'unité et à la continuité du raisonnement. Elle montre comment on va passer de ce qui vient d'être dit à ce dont il va être question. En général, une phrase suffit. Il n'y a pas de transition dans la dernière partie du développement.

La conclusion

La conclusion va entraîner l'approbation ou la critique, déclencher ou infléchir la décision, achever tout le travail préalable de démonstration ou de persuasion, en laissant au lecteur une vue claire de la question et une dernière impression favorable. Pour cela, il faut nettement marquer la conclusion.

Comment ?

La conclusion doit rappeler avec netteté les points principaux de la réponse à la question posée, sans pour autant reprendre mot à mot l'idée maîtresse (erreur à éviter). Il faut rafraîchir la mémoire du lecteur. Dans une seconde étape, elle doit envisager l'avenir du problème posé dans un cadre élargi, en posant éventuellement des questions. Cependant, il faut prendre garde de se laisser entraîner vers un nouveau sujet, différent de celui qui vient d'être traité.

Elle est la dernière impression que le lecteur aura du devoir. Elle n'est jamais sans effet. Cet aspect doit être parfaitement pris en considération lors de sa rédaction.

Formatage type du devoir de culture générale

L'INTRODUCTION : Elle ne doit pas dépasser la première page de la copie

CHAPEAU OU PREAMBULE

Ce paragraphe a pour fonction de poser le problème de façon à accrocher l'attention du lecteur

- un fait historique ou d'actualité, une citation ou l'évocation du cadre général dans lequel s'inscrit la question posée peuvent servir de préambule ;
- aucun élément de réponse, aucune subjectivité ne doivent entrer dans le chapeau ;
- de même on évitera de réutiliser dans le corps du devoir un fait ou un exemple mentionné dans ce paragraphe (un exemple cité est un exemple « consommé ») ;
- il doit susciter l'intérêt du lecteur.

REFORMULATION DE LA QUESTION POSEE

- elle doit s'enchaîner logiquement avec le chapeau ;
- ne pas déformer la question

laisser une ligne d'intervalle

IDEE MAITRESSE

- le terme de l'objet de la question doit obligatoirement y figurer
- on trouve dans ce paragraphe la réponse claire et sans ambiguïté à la question posée, avec sa justification ;
- on ne doit pas trouver ici d'exemple étayant cette réponse ;
- c'est cette idée, et uniquement celle-ci, qui devra servir de fil directeur pour toute la démonstration
- sa formulation ne doit pas déflorer le plan. Elle ne doit pas être un plan bis.

laisser une ligne d'intervalle

ANNONCE DU PLAN :

- on doit clairement distinguer les différentes parties de ce plan :
- pour chaque partie : sujet, verbe, complément ;
- les parties doivent s'enchaîner logiquement et servir la démonstration de l'idée maîtresse ;
- aucun exemple ne doit apparaître dans ce paragraphe.

Marques de séparation de l'introduction avec le développement

* *
*
*

LE DÉVELOPPEMENT : Il peut comprendre deux ou trois parties. Chaque partie doit être séparée de l'autre par une marque *

IDEE DIRECTRICE : ID.1

- développement de l'idée présentée dans l'annonce du plan
- annonce sommaire des idées secondaires (plan de la partie développée)
- jamais d'exemple dans ce paragraphe.

laisser une ligne d'intervalle

IDEE SECONDAIRE : IS.11

- un fait démontré par un exemple commenté ;
- plusieurs exemples ou faits cités à condition de démontrer la même idée secondaire
- tout argument avancé doit être vérifiable aisément.
- un exemple ne peut être utilisé pour une autre idée secondaire

laisser une ligne d'intervalle

IS.12

- IDEM paragraphe précédent

laisser une ligne d'intervalle

IS.13

- IDEM paragraphe précédent
- la troisième sous partie n'est pas obligatoire pour un développement en 3 parties

laisser une ligne d'intervalle

CONCLUSION PARTIELLE ET LIAISON

reprendre l'idée directrice et annoncer la partie suivante

ce paragraphe n'existe pas en fin de dernière partie

* *

*

LA CONCLUSION FINALE : Elle est rédigée : avant la rédaction du développement, afin d'éviter d'être « piégé » par le temps.

REPRISE DE L'IDEE MAITRESSE ET DES IDEES DIRECTRICES

- les reformuler en évitant de paraphraser l'annonce du plan

laisser une ligne d'intervalle

OUVERTURE

- élargir le débat ou l'orienter dans une autre direction
- l'ouverture doit se rapporter au sujet traité ;
- il ne faut pas compliquer

La rédaction

- écriture lisible (encre noire)
- phrases courtes si possibles
- les citations sont toujours entre guillemets
- pas de ratures ni de surcharges
- utiliser modérément l'effaceur
- un blanc (une ligne) entre les paragraphes
- un blanc de trois lignes entre les différentes idées directrices(ID) avec un signe distinctif de séparation.
- un blanc de trois lignes entre l'introduction et le développement puis entre le développement et la conclusion, avec une marque distinctive de séparation.
- une majuscule au début de chaque phrase
- ne pas oublier la ponctuation ni l'accentuation
- respecter les accords sujets/verbes, adjectifs, participes passés
- éviter les expressions de style journalistique
- écrire in extenso les abréviations : Ex : Organisation des Nations unies(ONU)
- pas de fautes d'orthographe ou de syntaxe
- pas de style lourd, compliqué, emphatique, ambigu ou imprécis
- au début de chaque idée directrice, laisser un espace de 2cm entre la marge et le premier mot
- écrire les nombres en toutes lettres.

La relecture

Son but principal est de corriger les fautes. Afin qu'elle soit efficace et rapide, il faut :

- relire rapidement chaque paragraphe en corrigeant les fautes d'orthographe et de grammaire
- procéder paragraphe par paragraphe
- puis relire attentivement l'ensemble du devoir

Le matériel

Se munir :

- d'un effaceur ou d'une bande de correction
- d'une montre ou pendule de table sous les yeux
- d'un dictionnaire (uniquement pour l'entraînement, interdit au concours)

Du bon usage des « petits mots » de coordination

N'entendant nullement établir ici un raccourci de la morphologie de la langue française, nous nous bornerons à évoquer les mots qui font partie de sa syntaxe, terme lui-même quelque peu oublié dont la définition est précisément « l'étude des relations entre les formes élémentaires du discours » (Robert)

Certes, le style requis dans nos concours doit être du genre « militaire » : bref, net, concis, et sans fioriture. Il reste que, sans les mots et les locutions dits « de coordination », le style est heurté, chaotique voire obscure, faute de liant dans l'exposé de la pensée.

Ces mots de coordination sont, en vocable grammatical, des conjonctions et des adverbes ; s'y ajoutent des expressions baptisées « adverbiales » ou « conjonctives » extraites de la langue courante et qui remplissent le même rôle : assurer le suivi du propos et les rapports existants entre les phrases ou membres de phrases.

Inventoriées d'une façon non exhaustive, ces locutions traduisent ainsi :

- *des affirmations* : certes, bien sûr, précisément, il demeure que, il n'empêche que, sans doute, assurément...
- *des associations* : aussi, encore, ensuite, puis, même...
- *des oppositions*¹ : mais, en revanche, au contraire, en dépit de, malgré...

¹ « *par contre* » est une conjonction fautive, pour les puristes, lorsqu'il a le sens de « *en compensation* », « *en revanche* ». Il conviendrait de ne pas l'utiliser hors du langage commercial, d'où il paraît provenir.

- *des concessions* : pourtant, cependant, néanmoins, toutefois, au demeurant, si tant est que...
- *des restrictions*² : du moins, du reste, au reste, d'ailleurs, sous réserve...
- *des causes*³ : car, en effet, puisque, en raison de, eu égard à...
- *des conséquences* : donc, ainsi, par conséquent, en conséquence, par suite, partant, dans ces conditions, de cette manière, aussi, d'où, de sorte que, si bien que, il s'ensuit, c'est pourquoi...
- *des explications* : soit, par exemple, c'est à dire, à savoir, ainsi...
- *des gradations* : en outre, de plus, bien plus, au surplus, de surcroît...
- *des enchaînements*⁴ : or, donc, par ailleurs, quant à, c'est ainsi que...
- *des conditions* : si, à condition que(ou de), à moins que...
- *des comparaisons* : comme, de même que, ainsi que, à mesure que, suivant que, à l'instar de...
- *le but* : pour, afin que, en vue de, de crainte que, dans cette voie...
- *le temps* : quand, lorsque, dès que, avant que(ou de), pendant que, cependant que, tandis que, depuis que, tout d'abord, au préalable, en premier (ou Xième) lieu, ensuite, simultanément, conjointement...
- *la conclusion* : somme toute, en définitive, en dernière analyse, quoi qu'il en soit, en tout état de cause (pour clore un débat), finalement ...

« Le meilleur peuple du monde est celui qui a la meilleure syntaxe » (Anatole France). En la matière, la richesse de la langue française, grâce à la profusion de ses mots de coordination, offre toute possibilité d'exprimer la pensée avec clarté, précision et finesse, en imprimant en outre au style un relief et un mouvement qui aident le lecteur ou l'auditeur à mieux percevoir la cohérence et la logique du discours.

² « *Nonobstant* » prête de nos jours à sourire

³ « *vu que* » est peu élégant ; « *attendu que* » relève surtout du style juridique

⁴ « *d'autre part* » ne peut être employé seul, dans le sens de « par ailleurs ». Cette conjonction doit obligatoirement être précédée dans la même phrase ou dans une phrase proche d'un « d'une part »